



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Commissaires priseurs

Question écrite n° 38066

Texte de la question

M Philippe Puaud demande à M le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, de bien vouloir lui préciser l'état d'avancement des études actuellement en cours, au sein de son ministère, concernant la réforme de la profession de commissaire-priseur, et plus généralement sur les mesures qu'il envisage de prendre à propos des modalités des ventes publiques.

Texte de la réponse

Reponse. - souci de développer en France la vente des objets d'art, une mission d'étude a été confiée par le ministère de l'économie, des finances et de la privatisation et par la chancellerie à M Maurice Aicardi, membre du conseil économique et social et président de l'institut français de restauration des œuvres d'art. Cette mission a pour objet d'examiner, d'une part, les conditions selon lesquelles les modalités des ventes publiques pourraient être améliorées, notamment en ce qui concerne leur régime fiscal, d'autre part, les aménagements du statut des commissaires-priseurs de nature à permettre à ces officiers publics et ministériels de faire face à la concurrence étrangère. Ce n'est qu'au vu des propositions qui seront ainsi faites que le Gouvernement pourra prendre les mesures nécessaires.

Données clés

Auteur : [M. Puaud Philippe](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38066

Rubrique : Ventes et échanges

Ministère interrogé : économie, finances et privatisation.

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1231

Réponse publiée le : 9 mai 1988, page 2061